

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **26 octobre 2018** à **19h30**

N° délibération
D2018-06-01

Date de convocation
22 octobre 2018

Date d'affichage
22 octobre 2018

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 13	<i>Absents exc.</i> 2	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 13
---------------------------------	------------------------------	---------------------------------	----------------------------	-----------------------------

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme CAISSUTI Claudie
M. OLEKSIUK Nicolas	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
Mme PIQUEMAL Anne	M. FALLITO Giovanni	
M. MULLER Jean-Marie	Mme BOULANGE Rachel	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme DAUMAIL Martine	
M. POINSIGNON Gilles		

Etaient absents excusés

Mme PREVOT Nadège	Pas de pouvoir
M. MARION Julien	Pas de pouvoir

Objet : **Décision budgétaire modificative M 14 n°1 – 2018**

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26 ;

VU le report de la cession d'un élément d'actif prévu au budget à la ligne 024 et la nécessité de trouver un mode alternatif de financement des travaux inscrits au budget ;

VU la délibération D2018-05-04 du 2 octobre 2018 décidant la contraction d'un prêt de 170 000 € destiné à financer la poursuite des travaux sur la zone de l'école avec la finalisation de la rue de la Goulue et du parking attenant d'une part, et la réalisation d'un local technique communal, d'autre part.

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU le budget 2018 de la commune ;

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°1 suivante sur le budget principal M14 de l'exercice 2018 :

Article	Nature	INVESTISSEMENT		Chapitre
		Dépenses	Recettes	
024	Cession d'actif		- 170 000,00	024
1641	Emprunts		170 000,00	O21
Totaux			0,00	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget 2018 prévoyant des virements de crédits comme détaillés ci-dessus.

Fait à Silly-sur-Nied, le 26 octobre 2018
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet